

**Extrait du Registre**

**Des Délibérations du Conseil Municipal**

**2018 – 12 – 12 - PARTICIPATION AU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF SAISONNIER DE GENDARMERIE 2018**

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

**Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.**

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2018

**PRÉSENTS :**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY , Annie DUROUX (arrivée à 18h43), Monique POISSON, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE (arrivée à 18h43), Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINEI, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN (arrivée à 19h00), Tony LOURENÇO, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION**

Patrick MALVAËS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Ludovic DUCOURAU donne procuration à David DELIGEY

Mireille MAZURIER donne procuration à Élisabeth REZER-SANDILLON

Maxime KHELOUFI donne procuration à François-Xavier RAHIER

Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ

Michelle LOUSSOUARN donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Claude RAULIN donne procuration à Xavier PARIS

**ABSENT**

Jacques CHAUVET

**François-Xavier RAHIER a été nommé secrétaire de séance**

Comme chaque année, la brigade territoriale de Gendarmerie de Gujan-Mestras a reçu le renfort de militaires durant les mois de juillet et d'août. En plus de ces militaires, dont l'hébergement est pris en charge directement par la ville, des renforts ont été affectés à des unités mobiles hébergées à Biganos, mais également amenés à intervenir sur le territoire de la ville, notamment dans les opérations de surveillance et d'intervention nocturnes.

Il a ainsi été convenu que chaque collectivité participe aux dépenses avancées par la ville de BIGANOS.

Pour ce faire, une convention de partenariat définissant les conditions de participation de Gujan-Mestras à l'hébergement des renforts du PSIG - la clé de répartition étant la population DGF de chaque commune bénéficiaire - a été établie avec la Ville de BIGANOS pour la période estivale 2018.

Le montant de la participation incombant à la ville de Gujan-Mestras s'élève à 4 029,71 euros (quatre mille vingt-neuf euros et soixante et onze centimes).

Il vous est proposé de bien vouloir :

- Approuver le montant de la participation financière versée à Biganos pour le renforcement saisonnier de gendarmerie du secteur;
- Accepter le mandatement de cette somme ;
- Autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

### **DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

**Marie-Hélène DES ESGAULX**  
Maire de Gujan-Mestras



Affiché le...20.décembre.2018  
GUJAN-MESTRAS le..20.décembre 2018